



L'Etat et vous...

Avril 2003

Lettre d'information de la Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon

Editorial

Dans un pays démocratique, l'Etat est la représentation la plus accomplie de la collectivité nationale. Il obéit aux règles que les citoyens se donnent et est organisé par la plus fondamentale de toutes, la Constitution. Chacun d'entre nous y participe, il est ce que nous en faisons, il fait ce que nous voulons.



L'Etat français s'est développé pendant des siècles sur un mode centralisé diffusant à partir de la capitale des règles uniformes sur tout le territoire. Longtemps dominateur, le pouvoir de tutelle qu'il exerçait sur les autres formes d'organisation collective, les départements et les communes, s'est progressivement affaibli pour disparaître voici bientôt un quart de siècle. Cette année, la décentralisation connaîtra un approfondissement significatif. Davantage de compétences seront transférées aux collectivités, et la gestion de proximité, celle qui place le citoyen au cœur des décisions qui intéressent sa vie quotidienne, sera de plus en plus privilégiée. A Saint Pierre et Miquelon où la décentralisation est plus avancée qu'en métropole, le Territoire dispose de compétences que les départements n'ont pas encore. Toute la fiscalité relève de son pouvoir de décision, il maîtrise les droits de douanes, il décide dans bien des domaines.

Ceux qui sont de compétence nationale comme la justice, la défense, la diplomatie, l'éducation, les finances, l'aménagement du territoire etc... restent sous le contrôle étatique mais l'Etat ne se désintéresse pas de ceux qui sont transférés. Il reste un partenaire qui soutient, finance, suggère, inspire. Outre mer plus qu'ailleurs, il prolonge l'effort de solidarité que l'éloignement et l'exiguïté de certains territoires imposent. A Saint Pierre et Miquelon, ses services sont là pour accompagner ses institutions dans la mise en œuvre de leurs politiques. Il est à la fois un acteur principal qui dirige dans le cadre de ses responsabilités et un partenaire avec lequel on échange et contracte en dehors de celles-ci.

Aujourd'hui, nos compatriotes ont besoin de savoir et de comprendre. Ils ont le droit à l'information qui concerne leur vie individuelle et collective ; nous avons le devoir de la leur fournir. Cette lettre n'a pas d'autre ambition. Elle vous dira comment l'Etat intervient dans l'archipel et pour quels objectifs. Elle vous aidera à comprendre qu'il ne fait pas tout, ne décide pas de tout mais agit dans le respect scrupuleux des compétences reconnues aux collectivités locales.

Cette publication trimestrielle aussi largement diffusée que possible, offrira une tribune à la critique constructive. J'espère que vous lui réserverez un bon accueil et que votre courrier saura nous dire les sujets qui vous intéressent ou qui vous préoccupent.

Claude Valleix
Préfet de Saint Pierre et Miquelon

Sommaire

- **DOSSIER** : Coopération Régionale



- **ZOOM sur** l'organigramme des services de l'Etat à Saint-Pierre et Miquelon

- **BILLET de** la Préfecture

- **EN BREF**

- **POINTS DE REPÈRE**

- **VIE ADMINISTRATIVE**

- **AGENDA**

- **INFOS PRATIQUES**



Dossier

Coopération Régionale

EDUCATION ET FORMATION

Le Service de l'Éducation nationale à Saint-Pierre et Miquelon s'est fixé comme axe prioritaire de renforcer l'ouverture régionale en éducation. Cette politique s'inscrit dans le cadre plus global de la coopération régionale voulue par la France et le Canada depuis 1996. La dynamique s'est renforcée ces dernières années, permettant à l'archipel de remplir ainsi une mission de pôle éducatif français dans un contexte international.

Actualité 2003

Mars 2003 a vu la sixième édition de l'envoi pour cinq semaines de stagiaires du lycée professionnel de la section terminale baccalauréat professionnel secrétariat dans les entreprises du Nouveau-Brunswick, conformément à l'entente signée entre la Société Nationale de l'Acadie (S.N.A.) et le service de l'éducation nationale.

En mai, quatre étudiants de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Moncton sont attendus à Saint-Pierre et Miquelon pour y effectuer un stage professionnel dans les établissements scolaires de l'archipel.

En juin, les élèves de sixième du lycée se rendront aux Îles de la Madeleine en situation de classe transplantée.

En 2003, les jeunes de Saint-Pierre et Miquelon qui le désirent devraient pouvoir passer le TOEFL (Test of English like a Foreign Language), évaluation nécessaire pour des poursuites d'études dans des universités anglophones, offrant une ouverture supplémentaire aux étudiants de l'archipel tant au Canada qu'en Europe. En outre, le service de l'éducation s'est entendu avec l'Institut Frecker, antenne de l'Université Memorial, pour le recrutement d'un assistant étranger de langue pour 6 mois au lycée de Saint-Pierre et Miquelon.

Dans ce contexte d'ouverture, de nouvelles ententes devraient intervenir avec Terre-Neuve en 2003, notamment avec l'Université Memorial de Saint-Jean.

LA PECHE MARITIME : UNE GESTION DISTINCTE DE LA COOPERATION REGIONALE

Exclue expressément de l'accord franco-canadien du 2 décembre 1994 sur la coopération régionale entre Saint-Pierre et Miquelon et les Provinces Atlantiques Canadiennes, la coopération en matière de pêche maritime s'exerce pour sa part dans un cadre international - et non plus régional - par le biais d'une rencontre annuelle entre gouvernements, à l'occasion du conseil consultatif bilatéral.

Cette instance, seul lieu où doivent être évoquées les questions relatives à la gestion des ressources halieutiques auxquelles nous avons accès dans la grande région, qu'elles soient co-gérées (zone 3PS) ou non (golfe du Saint-Laurent, sud de la Nouvelle Écosse), se réunit alternativement à OTTAWA ou à PARIS et permet, notamment, de déterminer les différents niveaux de TAC (total admissible de capture) sur des espèces telles que la morue, le sébaste ou bien encore la plie grise.

Des contacts locaux entre les services de l'archipel (Affaires maritimes) et ceux de Terre-Neuve (Direction régionale de la gestion des ressources halieutiques du Ministère Pêche et Océan) prolongent ensuite les travaux réalisés lors de ces rencontres, pour mettre en œuvre les dispositions techniques arrêtées.



Captage des coquilles à Miquelon

AQUACULTURE

Les rencontres d'Halifax furent riches de l'avis de tous, professionnels et administratifs.

Les présidents des délégations, le préfet de l'archipel, M. Claude VALLEIX et le président de l'Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique, M. Dennis WALLACE, ont décidé de créer un groupe de travail franco-canadien associant représentants des professionnels et représentants des administrations afin de concrétiser la coopération dans les domaines :

- Du partenariat des entreprises,
- De la formation des personnels,
- De la simplification des démarches administratives,
- De la coopération scientifique,
- De la promotion commerciale vers l'Europe des produits issus de l'aquaculture.

FORET

La direction de l'agriculture de Saint-Pierre et Miquelon et le centre de recherche du Nouveau-Brunswick travaillent conjointement sur l'éradication du diprion du sapin.

Le centre de recherche du Nouveau-Brunswick qui gère 9000 ha de forêt expérimentale élabore le traitement biologique de lutte contre le diprion du sapin, préparé à partir d'une maladie naturelle de l'insecte.

L'agent de cette maladie, le virus à polyédrose nucléaire, a été isolé sur des diprions prélevés en forêt. Depuis, des études sur son innocuité sur l'environnement et sur l'homme sont en cours. Elles devraient être terminées à la fin de l'année 2003.

Par ailleurs, ce centre ayant une solide expérience en gestion forestière et en formation d'ouvrier forestier est susceptible d'intervenir à Saint-Pierre pour construire un schéma de gestion durable des espaces naturels et assurer la formation des personnels.

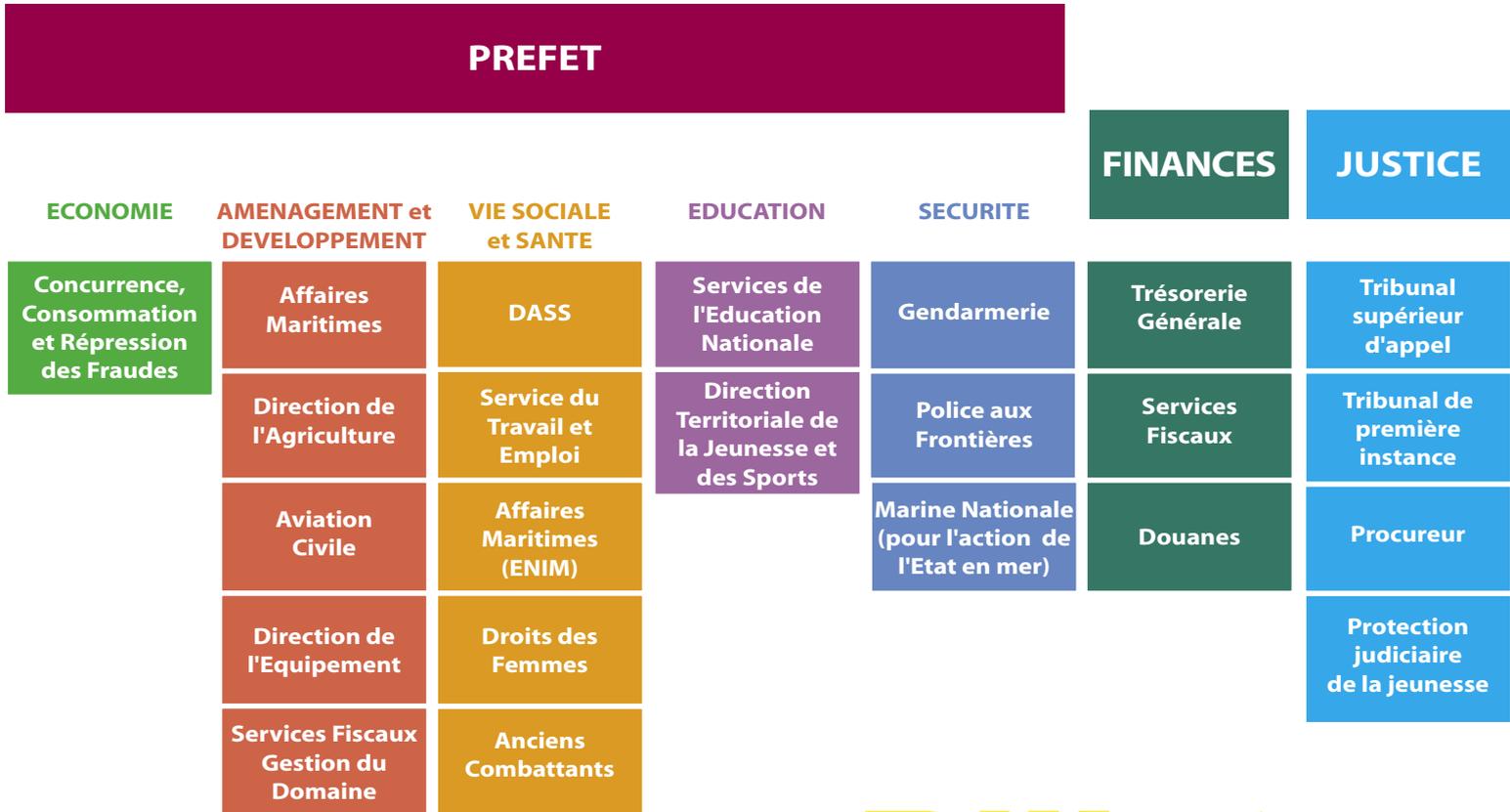
L'étude des modalités de collaboration est en cours et pourrait aboutir lors des rencontres de la prochaine commission mixte de coopération régionale à l'automne à Saint-Pierre et Miquelon.



Zoom sur...

L'Etat à St-Pierre & Miquelon

Le représentant de l'Etat est nommé par décret en conseil des ministres. Il représente chacun des ministres et dirige les services de l'Etat. Il est le délégué du Gouvernement dans la collectivité territoriale. Il a la charge des intérêts nationaux, du respect des lois, de l'ordre public et du contrôle administratif.



Billet de...

La Préfecture

La loi programme pour l'outre-mer

La ministre de l'Outre-Mer a présenté le 12 mars dernier un projet de loi programme pour l'outre-mer.

Ce texte, qui est la traduction au plan législatif des engagements pris par le Président de la République et par le Gouvernement, vise à promouvoir un développement économique de l'outre-mer fondé sur une logique d'activité et de responsabilité. Ses dispositions s'inscrivent dans le long terme (15 ans) et s'articulent autour de trois axes :

1/ encourager la création d'emplois afin que les économies ultramarines soient en mesure d'offrir, notamment aux jeunes, des emplois durables. Dans la continuité de l'effort engagé depuis 1994, il est proposé un allègement renforcé des charges sociales pour les entreprises.

Par ailleurs, le texte prévoit des incitations à l'embauche en entreprises des jeunes, notamment ceux dont les contrats «emplois-jeunes» arrivent à expiration et des bénéficiaires du RMI.

2/ Favoriser la relance de l'investissement privé grâce à un dispositif de défiscalisation qui suscite véritablement l'initiative notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et du logement.

3/ renforcer la continuité territoriale entre les collectivités d'outre-mer et la métropole: afin de créer les conditions du développement d'une meilleure offre de transport, une mesure d'exonération de charges sociales est proposée pour les compagnies aériennes, maritimes et fluviales desservant l'outre-mer.

En outre, un dispositif d'abaissement du coût du transport aérien est proposé, prenant la forme d'une dotation annuelle accordée à chaque collectivité d'outre-mer. Cette dotation permettra d'accorder à chaque résident une aide forfaitaire, limitée à un voyage aérien par an, entre la collectivité et la métropole.

En Bref

Cet hiver...

Depuis novembre 2002 et jusqu'au 1^{er} mars 2003, il a été enregistré une hauteur totale de 174 cm de neige fraîche pour 77 jours d'enneigement. Les agents de la Direction de l'Équipement ont été fortement sollicités.

✓ A SAINT-PIERRE

620 tonnes de sel ont été utilisées
66 interventions de déneigement ont été effectuées du 7 Novembre au 28 Février.
55 interventions d'évacuation de neige
13 engins sont mobilisés quotidiennement
20 agents de la subdivision assurent les astreintes en dehors des horaires traditionnels de travail.

✓ A MIQUELON

27 interventions depuis début 2003
26 000 m³ de neige ont été évacués
9 engins et 14 agents sont mobilisés quotidiennement
En février la tempête de neige a bloqué la route de Mirande au lieu-dit « le chemin des roses » pour laquelle l'intervention de la souffleuse de l'aviation a été nécessaire au vu des hauteurs qui atteignaient par endroit 3,40 m.

Même si on voit les engins tourner et intervenir sur les routes en période hivernale, il ne faut surtout pas oublier les agents du Parc, les mécaniciens.

«Fait d'hiver» : pour remédier à la panne de la bonne vieille souffleuse de Miquelon, Patrice APESTEGUY a eu l'idée d'installer un boîtier et un câble d'accélération d'un moteur de hors bord et depuis, cette machine fonctionne avec ce système.

Points de repère

✓ CHIFFRES DE L'EMPLOI

Au cours de l'année 2002, le nombre mensuel moyen de demandeurs d'emploi de catégorie 1* a été de 274.

✓ MESURES POUR L'EMPLOI

20 jeunes étaient en emploi-jeunes à la fin 2002. En cinq ans, 31 projets ont été conventionnés, créant 32 postes sur lesquels 45 jeunes se sont succédés.

Cinq emplois durables ont été générés par les collectivités et l'hôpital. Les deux tiers des emplois actuels sont portés par des associations pour l'animation socio-culturelle ou sportive.

* Personnes cherchant un emploi à temps complet en contrat à durée indéterminée.

Infos Pratiques

✓ DOUANES

Depuis le 1^{er} Mars, le service des Douanes a mis en place un **nouveau formulaire de déclaration d'importation**. Peu différent du modèle précédent, ce nouveau document est constitué d'une liasse autocopiante formant chemise. Pour tout renseignement, se rapprocher du service des douanes.

✓ PRIX DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES FILLES

4 prix d'une valeur de 800 Euros chacun seront à attribuer. Les dossiers sont à retirer après les vacances de Pâques à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité (Préfecture). Le jury se réunira une fois les résultats définitifs du baccalauréat connus.

✓ SITES INTERNET

www.premier-ministre.gouv.fr
www.ac-st-pierre-miquelon.education.fr

Vie administrative...

✓ RÉUSSITE AUX CONCOURS

Agent de constatation des douanes : Gilles ROULET et Emmanuel GASPARD.

Adjoint administratif : Nathalie POIRIER, secrétaire au groupe infrastructures (D.E.)

Adjoint administratif : Clarisse DEROUET, comptable au secrétariat général (D.E.)

Directeurs d'établissements sanitaires et sociaux : Annie FAYOLLE-ARROSSAMENA (concours interne pour l'accès au cycle de formation).

✓ DÉPARTS PAR VOIE DE MUTATION

D.E. : Albert SOULET, contrôleur des TPE, muté à la DDE Corse du Sud.

✓ ARRIVÉES PAR VOIE DE MUTATION

D.E. : Jean-Maxime VITIELLO, technicien supérieur principal, chef de la subdivision de Miquelon.

DASS : Colette CERUTTI, secrétaire administrative

✓ DÉPARTS EN RETRAITE

D.E. : Michel PENIN, technicien supérieur en chef, subdivisionnaire de Miquelon.

Préfecture : Liliane DESDOUETS, agent des services techniques.

Agenda

Les dates à retenir

✓ CEREMONIES :

- 8 Mai
- Appel du 18 Juin

✓ EVENEMENTS :

- Printemps de l'environnement (17 - 18 Mai)
- Fête de la Musique (21 Juin)

✓ EXAMENS :

- Brevet série Collège : épreuves 10 et 11 Juin; résultats 27 Juin
- Brevet série Technologie et Professionnelle : épreuves 25 et 26 Juin; résultats 27 Juin
- Baccalauréat général : début des épreuves le 26 Mai; fin des épreuves 6 Juin; résultats 1^{er} groupe 17 Juin; résultats 2^{ème} groupe 20 Juin.
- Epreuves anticipées du baccalauréat général 2004 : 2 et 3 Juin; oral de français du 10 au 13 Juin.

Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon : Place du Lieutenant Colonel Pigeaud - BP 4200 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél. 05 08 41 10 10 - Fax 05 08 41 25 46

Directeur de la publication : Claude Valleix - Préfet - Responsable de la rédaction : Hélène Géronimi - Chef de Cabinet du Préfet
Document réalisé avec le concours des services déconcentrés de l'Etat

Conception et mise en page : @zimuts sarl tél. 05 08 41 16 64 - Impression : Print Atlantic (Moncton NB)

Photos habillage : Jean-Christophe L'Espagnol - @zimuts sarl - Délégation de Miquelon - Photo article : Direction de l'Agriculture